

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20211118-05-DE
Date de télétransmission : 02/12/2021
Date de réception préfecture : 02/12/2021

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 18 novembre 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	34	34 + 7 pouvoirs

Date de convocation
10 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit novembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Béatrice BOCHNAK, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés : Pascal BECK, Magali CLEMENT-DILLMANN, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : Laetitia ASCHBACHER par Ludovic LEGGERI, Pascal BARTOSIK par Thierry BECKER, Céline GEOFFROY par Francis MAUGRAS, William GRAFF par Sylvie GAMEL, Jean-Jacques MAXANT par Catherine LESAINE, Jocelyne PANO par Pierre JULIEN, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Mise à jour des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement
N° de délibération : 5

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
34	41	41	0	0	0

Rapporteur : Monsieur le Président

Par délibération du 29 mars 2007, le Conseil Communautaire a autorisé l'ouverture d'autorisations de programmes et approuvé le règlement financier s'y afférent.

La Communauté de Communes a souhaité utiliser cette technique pour les projets et les compétences nécessitant une approche pluriannuelle en identifiant des budgets globaux, valorisés chaque année par crédits de paiement (CP).

Compte tenu des programmes votés précédemment et de leur état d'avancement, il vous est proposé d'adapter certaines autorisations de programmes en ajustant les crédits de paiement 2021 et suivants (modifications apparaissant en gras dans les tableaux ci-dessous).

Nouvel équipement aquatique :

Les crédits de paiements à hauteur de 970 000 € sont décalés du CP 2021 au CP 2022 pour s'adapter à l'avancement des études et du projet.

Accusé de réception en préfecture 054 245 400001-20211118-05-DE Date de télétransmission : 02/12/2021 Date de réception en préfecture : 02/12/2021				
DEPENSES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022
Nouvel Equipement Aquatique (op.201901)	1 460 000.00	57 660.00	432 340.00	970 000.00

Pôles d'échanges multimodaux (Dépenses) :

Les études avancent sur les PEM de Pompey et de Liverdun et il est nécessaire de décaler 70 000 € du CP 2023 vers le CP 2021, le CP 2022 restant inchangé.

Les recettes s'enrichissent des 133 793 € de la subvention DIRIGE obtenue sur le PEM de Liverdun. L'AP en est augmentée et ces crédits sont positionnés en CP 2021.

DEPENSES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022	CP 2023
Pôles d'échanges multimodaux (MOBILITE-op.2019002)	4 520 00.00	67 797.76	120 000.00	2 201 101.12	2 131 101.12
RECETTES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022	CP 2023
Pôles d'échanges multimodaux (MOBILITE-op.2019002)	533 793.44	20 000.00	133 793.44	0.00	380 000.00

Programme voirie 2016-2019 : 8 600 € sont à rajouter dans l'AP sur le CP 2021 pour clôturer cette AP cette fin d'année 2021.

Programme voirie 2019-2021 : 385 000 € sont décalés du CP 2021 au CP 2022 correspondant au report des travaux de la rue Victor Hugo et rue de la Libération sur 2022 ; 105 000 € sont à ajouter à l'AP de recette en CP 2021 pour couvrir l'octroi de la subvention de la région sur les travaux de la rue Victor Hugo à Frouard, et 145 000 € sont décalés du CP 2022 vers le CP 2021 pour s'aligner sur le paiement de la participation de la commune de Frouard pour les travaux de l'avenue de la Libération.

DEPENSES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022
Programme voirie 2016-2019 (PVC 2016 – op.201619)	7 986 440.85	7 910 527.95	75 912.90	
Programme voirie 2019-2021 (PVC 1921 op.2019021)	6 040 031.72	2 912 123.69	1 124 000.00	2 003 908.03
RECETTES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022
Programme voirie 2019-2021 (PVC 1921 op.2019021)	520 000.00	270 000.00	250 000.00	0.00

Gestion patrimoniale : Le CP 2021 est ajusté au regard de l'avancement des chantiers de la gestion patrimoniale et est baissé de 30 000 € (décalage de l'étude sur les ateliers et de travaux sur la cuisine centrale). Cependant, afin d'anticiper les besoins en crédits avant le vote du BP 2022 il vous est également proposé d'augmenter le CP 2022 à hauteur de 97 854.70 €, ce qui implique une augmentation de l'AP de 67 854.70 €.

DEPENSES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022
Gestion patrimoniale (op.201803)	2 570 000.00	1 519 845.30	922 300.00	127 854.70

Plan local d'Urbanisme : La prestation d'élaboration du règlement de publicité extérieure est partiellement décalée à l'année 2022, 60 000 € sont donc décalé du CP 2021 au CP 2022.

DEPENSES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022
Planification – PLUI (planificat201620)	587 000.00	394 771.34	132 228.66	60 000.00

Voies douces : les crédits sont ajustés au regard de l'avancement des projets et des montants des marchés notifiés à ce jour : 88 000 € sont retirés au CP 2021 et positionnés en 2022.

DEPENSES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021	CP 2022
Voies douces (op.201601)	2 650 445.00	2 170 766.24	391 678.76	88 000.00

Déchetterie : L'autorisation de programme est réévaluée au montant initial du projet du budget 2020, de plus 30 000 € sont rajoutés en CP 2021 afin de payer des avenants supplémentaires liés au COVID.

DEPENSES	Montant AP	Réalisé < 2021	CP 2021
Déchetterie (op.201801)	2 036 400.00	143 020.63	1 893 379.37

Aménagement : Les crédits ont été ajustés sur chaque opération au regard des engagements pris, notamment sur l'opération des Ferrières qui a avancé rapidement. Les opérations concernées sont : Les Ferrières à Bouxières-aux-Dames, cœur de ville Limon à Pompey, La Croix des Hussards à Frouard et rue de Custines à Malleloy. Cependant, il a été choisi de ne pas modifier le montant général de l'AP dans l'attente du budget primitif. En effet, les montages financiers des projets positionnés restent pour certains à déterminer.

DEPENSES	Montant AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
Aménagement (AMGT – super- op.202101)	9 856 899.50	1 220 673.60	3 313 847.96	1 394 000.00	1 393 000.00	2 535 377.94

Face à ces dépenses d'aménagement figurent des recettes de commercialisation qui ne peuvent pas être positionnées en AP.

Les autres autorisations de programme et crédits de paiements ne sont pas modifiés dans cette décision modificative. Vous en trouverez un état pour rappel en annexe de cette délibération.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE les autorisations de programme et crédits de paiement ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20211118-05-DE
Date de transmission : 02/12/2021
Date de réception préfecture : 02/12/2021
Modificative.

AVIS DE LES CREDITS DE Paiement 2021 en dépenses et en recettes par Décision

Fait et délibéré les jour, mois et
an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Laurent TROGRILIC